



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Scanner bariatrique du centre hospitalier de l'Ouest vosgien (Vittel)

Question écrite n° 6583

Texte de la question

M. Sébastien Humbert interroge M. le ministre auprès de la ministre du travail, de la santé, de la solidarité et des familles, chargé de la santé et de l'accès aux soins, sur la mise en place effective du scanner bariatrique sur le site de Vittel du centre hospitalier de l'Ouest vosgien. Annoncée début d'année 2025 par son directeur à l'occasion de la cérémonie de vœux au personnels de l'établissement, l'arrivée d'un nouvel équipement permettant notamment la réalisation d'examens de type tomodensitométrie est une excellente nouvelle pour l'accès aux soins de tout le bassin de population du secteur de Vittel. Cet équipement rendra les services d'urgences plus attractifs pour les médecins, ce qui permettra également de pérenniser l'offre de soin sur le secteur car actuellement, lorsqu'un patient est admis sur le site de Vittel et que la réalisation d'un scanner est nécessaire, le patient doit obligatoirement être transféré au centre hospitalier de Neufchâteau. Équiper le site de Vittel d'un scanner signifie donc un gain de temps précieux et d'efficacité pour les patients. Aussi, cet outil médical s'inscrit en parfaite cohérence avec le tissu d'offre en matière de médecine thermique dans le département et notamment les soins pour lutter contre l'obésité. Dès lors, il l'interroge sur l'échéance de mise en service du scanner bariatrique au centre hospitalier de l'Ouest vosgien de Vittel, alors que l'agence régionale de santé a validé le projet.

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Humbert](#)

Circonscription : Vosges (4^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6583

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : [Santé et accès aux soins](#)

Ministère attributaire : [Santé et accès aux soins](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 mai 2025](#), page 3367